

Projet de création de la RNN du Haut-Poitou

Compte-rendu du Comité de Pilotage du 15 décembre 2022

Le jeudi 15 décembre 2022 s'est tenu en visio-conférence sous la présidence de Madame la Préfète des Deux-Sèvres et de Madame la Secrétaire générale de la préfecture de Vienne, le second comité de pilotage du projet de création de la réserve naturelle nationale (RNN) du Haut-Poitou.

Liste des présents et excusés en annexe

Introduction de la réunion par Mme la Préfète des Deux-Sèvres et Mme la Secrétaire générale de la préfecture de la Vienne :

Madame la Préfète des Deux-Sèvres remercie les participants de répondre à l'invitation à cette deuxième réunion du comité de pilotage du projet de création de réserve naturelle nationale du « Haut-Poitou » (RNN). Elle rappelle que cette réunion fait suite à un premier comité de pilotage qui s'est tenu l'année dernière présidée par son prédécesseur, Monsieur Emmanuel Aubry et acte le travail de fond réalisé depuis par de nombreux participants. Elle souligne l'investissement réalisé par tous sur ce projet qui a permis son avancée depuis le Comité de pilotage du 6 juillet 2021. Cette nouvelle réunion du comité de pilotage a permis de faire le point sur ce projet de RNN du Haut Poitou qui s'inscrit dans la Stratégie nationale création des aires protégées, ce qui lui confère un fort enjeu.

Courant 2022, les représentants des communes, les propriétaires et les autres usagers des sites concernés par le projet de création de cette réserve naturelle nationale ont été conviés à des réunions locales de présentation du projet, site par site, afin de recueillir les premières observations. Ce n'était qu'une première étape de la concertation locale.

L'avant projet, dont les participants ont pu prendre connaissance avant la réunion (lien de téléchargement transmis avec l'invitation), a été présenté de façon synthétique. Dès lors qu'il aura reçu un avis favorable du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, les étapes qui suivront seront l'occasion de nouveaux échanges de proximité avec les acteurs des territoires.

Madame la Secrétaire générale de la préfecture de Vienne poursuit en remerciant les acteurs de la Vienne d'avoir répondu présent, ceux qui étaient présents dès le début et ceux qui ont été associés en cours de route (Commune de Naintré), ce projet ne pouvant pas être mené sans le concours des élus et des autres acteurs des territoires. Il vise, outre à la protection de ces lieux, à une valorisation pédagogique et à un apport aux territoires en termes de support de développement touristique. Un temps de réflexion sur le tourisme dans la Vienne est à prévoir dès le 1^{er} trimestre 2023.

La parole est laissée aux services de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour débiter la présentation.

Valérie BOIREL (DREAL NA) cite l'ordre du jour :

- 1- Rappel de la démarche et état d'avancement
- 2- Présentation des périmètres retenus
- 3- Présentation synthétique des diagnostics scientifique et socio économique
- 4- Propositions relatives aux orientations de gestion, à l'encadrement réglementaire des activités et usages sur les sites pressentis et à la valorisation du projet de RNN
- 5- Questions/réponses (Les questions/réponses seront finalement traitées dans chaque paragraphe)

1- Rappel de la démarche et état d'avancement (Valérie BOIREL- DREAL NA/Diaporama)

L'ensemble des éléments est décliné dans le diaporama joint.

Éléments de synthèse :

L'avancement du projet de création de la RNN et les perspectives de son calendrier d'exécution sont présentés. Le projet a pris du retard du fait de la crise sanitaire liée au COVID, de la configuration même de la réserve avec 15 sites éclatés sur 2 départements, et des 2 élections successives du printemps 2022 imposant une période de réserve. Malgré tout, des réunions de travail géographiques et thématiques ont pu se tenir en 2022.

S'agissant des réunions sur les territoires, sur 14 des 15 sites pressentis au projet, les élus, usagers, gestionnaires et propriétaires ont été invités à échanger autour des éléments de diagnostics scientifiques et socio-économiques ce qui a pu amener à modifier les périmètres des sites pressentis. A noter que sur 2 sites de la Vienne, le Conseil départemental a demandé de ne pas inviter les propriétaires dans un premier temps afin de ne pas générer de confusion avec la campagne d'animation foncière menée dans le cadre de sa politique ENS.

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel a formulé un avis d'opportunité sur le projet très favorable tant sur le fond que sur la forme du dossier. Une fois l'avis de ce comité recueilli le dossier d'avant-projet sera transmis au Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires en début d'année prochaine afin de recueillir son approbation et ses observations éventuelles sur la poursuite du projet.

2- Présentation des périmètres retenus (Valérie BOIREL- DREAL NA)/ Diaporama

L'ensemble des éléments est décliné dans le diaporama joint.

Éléments de synthèse :

Les contours du projet ont évolué depuis son lancement : retrait du site de la Carrière de Chabonne (Vouneuil sur Vienne-86) au profit de la carrière de Nerpuy (Naintré-86) qui dispose d'éléments plus favorables (forêt domaniale, observation de l'affleurement et accès au site plus facile). Après une visite de terrain en octobre dernier, l'ONF, gestionnaire du site, a donné un avis favorable à l'intégration de ce site au projet.

Plus récemment le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a souhaité que la RNN du Toarcien soit intégrée au projet de RNN du Haut Poitou, considérant que cette petite réserve (0,6 ha) s'inscrivait dans ses fondements scientifiques.

3 - Présentation synthétique des diagnostics scientifique et socio économique (Communauté de Communes du Thouarsais - Didier PONCET/CEN NA - Raphael GRIMALDI/Diaporama)

L'ensemble des éléments est décliné dans le diaporama joint.

Didier PONCET rappelle les enjeux géologiques de ce projet de RNN, largement présenté lors du premier Comité de pilotage. Les fondements scientifiques de cette RNN s'articulent autour de l'illustration des principales étapes de l'histoire géologique du Haut Poitou (600 Millions d'années) et notamment la mise en lumière de la période du Jurassique (-200 à -145 millions).

L'intégration de la RNN du Toarcien s'inscrit pleinement dans cette histoire, puisqu'elle abrite le stratotype (= coupe de référence) du Toarcien (étage du Jurassique inférieur).

Raphael GRIMALDI présente la méthodologie menée sur les diagnostics écologiques et socio économiques de ce projet, ainsi que les enjeux identifiés qui en découlent.

S'agissant du patrimoine biologique (= synthèse des bases de données transmises par les APN, des études existantes et des études complémentaires) 42 habitats ont été identifiés dont 17 à forte valeur patrimoniale, parmi lesquels 8 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires (forêts de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion (9180*), forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens (91E0*)). Les connaissances sur la faune et la flore sont très hétérogènes au regard des 15 sites pressentis. Toutefois, de nombreuses espèces patrimoniales ont été recensées.

Pour la flore, on peut citer *Gratiola officinalis* (PN), *Littorella uniflora* (PN), *Pilularia globulifera* (PN), *Odontites jaubertianus* (PN), *Thalictrum minus*, *Astragalus monspessulanus*, *Epipactis microphylla* (PR), *Epipactis atrorubens* (PR), *Scilla bifolia*, *Fagus sylvatica*.

Pour la faune, ont pu être observés *Erythronium najas*, *Lestes dryas*, *Nycticorax nycticorax*, *Acrocephalus scirpaceus*, *Phengaris arion*, *Plebejus argyrognomon*, *Oedipoda germanica*, *Stenobothrus lineatus*, *Tetrix depressa*, *Oenanthe oenanthe*, *Lanius collurio*, *Rosalia alpina*, *Falco peregrinus*.

Le diagnostic socio-économique a été réalisé sur la base d'un travail d'enquête et de rencontres auprès des collectivités, gestionnaires et parfois propriétaires sur certains sites. Sur chacun des sites, a été évalué l'impact (positif ou négatif) sur le patrimoine géologique et biologique des activités recensées. Parmi les activités significatives, on relève :

- la présence de remblais, déchets verts voire de dépôts sauvages d'ordure ménagères,
- la circulation de moto, 4*4 et de VTT,
- la pratique quasi systématique de la chasse sur le petit et grand gibier pour limiter notamment le cantonnement,
- des sentiers de randonnées sur ou à proximité des sites,
- le développement de nombreux outils pédagogiques par les collectivités (Communes, Département-ENS) et le CEN ainsi que l'implication d'associations de sensibilisation au patrimoine.

4- Propositions relatives aux orientations de gestion, à l'encadrement réglementaire des activités et usages sur les sites pressentis et à la valorisation du projet de RNN

L'ensemble des éléments est décliné dans le diaporama joint.

A/ Les Propositions de gestion

Ces propositions sont présentées sous la forme d'un tableau déclinant les enjeux, les objectifs à long terme et les objectifs opérationnels.

Les enjeux sont les éléments du patrimoine pour lesquels la RNN a une responsabilité. Dans le cas présent, il s'agit notamment des objets du patrimoine que l'on souhaite préserver (biologique et géologique) et de la connaissance des sites. On pourra également identifier l'ancrage du projet sur le territoire et son fonctionnement qui sont indispensables à sa réussite.

De ces enjeux, peuvent être établis des objectifs à long terme (OLT) qui fixent les lignes directrices à conduire dans la durée (conservation du patrimoine, amélioration des connaissances, assurance d'un ancrage territorial, optimisation du fonctionnement).

Ce cadre est alors traduit en objectifs plus opérationnels à partir desquels sera établi un programme d'actions.

B/ Les pistes de réflexion pour l'établissement du règlement de la future RNN

A partir du diagnostic, a été établie une liste de thématiques/activités qui pourront être encadrées dès lors qu'elles ont un impact sur le patrimoine que l'on souhaite protéger. Cette liste a été présentée lors des groupes de travail locaux. Dès lors que le ministère aura donné son accord pour poursuivre la démarche de création de la RNN, les services de l'État reviendront vers les territoires (probablement au cours du second semestre 2023) pour établir ensemble les

dispositions réglementaires qui encadreront les modalités de pratique de chacune de ces activités. Le projet de règlement sera présenté au 3ème comité de pilotage avant d'être soumis à une consultation officielle (dont l'enquête publique).

Echanges :

Madame Fallourd (UNICEM) propose de ne pas associer les termes pillages et extractions, tout comme stockages et dépôts sauvages. Cette observation pertinente sera prise en compte.

C/ Les pistes d'une valorisation de la RNN

Ce volet n'est pas exigé dans le cadre de l'étude préliminaire à la création de la RNN. Toutefois il permet d'envisager la participation du projet à la faveur d'un développement des territoires.

Les racines du projet reposent sur le souhait d'illustrer et expliquer l'histoire géologique du Haut-Poitou. La création de la RNN facilitera, via des outils appropriés, la compréhension des événements géologiques successifs qui ont modelé la géographie de la région.

Mais au-delà de la valorisation de ce patrimoine scientifique, la RNN pourra également concourir à la mise en lumière de l'histoire économique et du patrimoine industriel de toute une région au travers du passé d'exploitation en tant que carrières des 15 nouveaux sites pressentis dans le projet.

Echanges :

Madame Fallourd (UNICEM) témoigne de l'intérêt de valoriser le volet historique et industriel en lien avec les anciennes carrières pressenties dans le projet. Elle fait part de l'intérêt de l'UNICEM de s'associer à la réflexion.

Monsieur Misdariis (trésorier de l'association Réseau de l'Homme et de la Pierre) fait part également de son souhait à participer à la démarche et suggère de voir ce que l'association fait déjà en la matière.

Monsieur Bled (ONF) précise que le plan d'aménagement de la forêt domaniale de Chatellerault dans laquelle est située la carrière de Nerpuy est en cours de rédaction. Le projet de RNN y sera intégré. La consultation avec les usagers et acteurs locaux sera engagée en 2023. Afin de prendre en compte le projet, il est proposé que le CEN NA y soit associé.

Dans le cadre de la valorisation de la carrière du Breuil (Bonnes-Chauvigny), Monsieur Aubrun (société de recherche archéologique du Pays Chauvinois) suggère d'associer l'association du patrimoine de Lavoux et la Société archéologique de Chauvigny qui disposent de nombreux documents.

5 – Conclusion

La Préfète des Deux-Sèvres remercie la DREAL, les services, les élus et les participants, de ces échanges nourris et constructifs. L'Etat, les collectivités, les propriétaires et usagers des sites, les associations et experts, doivent poursuivre collégialement ce travail collaboratif, afin d'assurer la réussite de ce projet de réserve naturelle nationale. Tout le monde a pu mesurer les enjeux et les intérêts d'un tel projet pour les territoires (élus et population).

Les services de l'État reviendront vers les acteurs locaux dès lors que le ministre aura fait part de son avis et ses observations sur l'avant projet. Cet avis orientera la suite des travaux.

La Secrétaire générale de la préfecture de Vienne rejoint Madame la Préfète des Deux-Sèvres : la participation et l'adhésion de tous les acteurs à ce projet sont essentielles. Elle souhaite que la commune de Naintré puisse adhérer au projet. Elle souligne d'intérêt de la valorisation de l'histoire industrielle de cette région et notamment de la pierre de Chauvigny qui a largement contribué à l'hausmannisation de Paris. Le classement d'une réserve nationale n'est qu'une première étape.

L'implication de chacun dès la procédure de classement permettra, si elle aboutit favorablement, à poser les bases d'une collaboration pour promouvoir et faire vivre cet outil de préservation et de sensibilisation du public que constitue une réserve naturelle nationale.

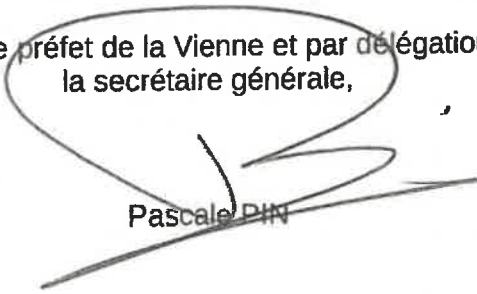
La séance est levée à 15h45.

La préfète des Deux-Sèvres,



Emmanuelle DUBÉE

Pour le préfet de la Vienne et par délégation,
la secrétaire générale,



Pascale PIN

ANNEXE : Liste des présents et excusés :

Étaient présents :

Madame Emmanuelle Dubée, Préfète des Deux-Sèvres
Madame Pascale Pin, Secrétaire générale de la Préfecture de la Vienne
DDT 86/Madame Catherine Aupert, chef du service Eau et Biodiversité
DDT 86/ Madame Mathilde Blanchon, esponsable de l'Unité Milieux aquatiques et Biodiversité à la
DDT 86/Madame Elise Debouté, chargée de mission biodiversité
DDT 79/Madame Elisabeth Biget-Brédiff, directrice adjointe
DDT 79/Monsieur Cyril Mouillot, chef du service Eau Environnement
DDT79/Monsieur Fabrice Sagot, chef de l'unité Environnement et Biodiversité
DREAL NA/Madame Valérie Boirel, chargé de mission aires protégées SPN à la DREAL NA
DREAL NA/Madame Sophie Audouard, adjointe du Département Biodiversité, Continuité et
Espaces Naturels SPN
OFB 79/Monsieur Yohan Trimoreau, chef du service départemental
ONF/Monsieur Antoine Bled, directeur de l'agence territoriale Poitou-Charentes
BRGM/JC Audru ,directeur
CD 86/ Monsieur Benoit MENU, technicien ENS
Département des Deux-Sèvres/Madame Gaelle Jolivet, chargé de mission Espaces naturels
Commune St Georges les Baillargeaux / Monsieur Eric Ghirlanda,maire
Commune de Niort /Monsieur Thibault Hébrard, adjoint au maire, et Mesdames Katia
Hammoutene et Odile Cardot du service Espaces naturels
Commune d'Amberre/Monsieur Gérard Garnier , maire
Commune de Lavoux/ Madame Maguy Lumineau , maire
Commune de Migné Auxance /Monsieur Sébastien Léonard
Commune d'Ardin/ Monsieur Jean Pierre Rimbeau, maire,
Commune d'Azay le Brûlé /Monsieur Jean-François Renoux, maire
Grand Châtelleraut/Mesdames Christelle Revel et Clémence Bonnet
Communauté de communes Parthenay-Gâtine/Monsieur Cédric Célereau, chargé de mission
Communauté de communes Val de Gâtine/Monsieur Yves Attou, vice président
Pays Haut Poitou et Clair/ Madame Caroline Barthout,Service Aménagement, Cadre de Vie,
Développement durable
Pays de Gâtine/ Madame Diane Delgado, chargée de mission Bocage, Paysage et patrimoine
Naturel
Communautés de communes du Thouarsais/Monsieur Didier Poncet, expert géologue
CEN NA/Monsieur Raphael Grimaldi, responsable de l'antenne Deux-Sèvres
Vienne Nature / Monsieur Miguel Gailledrat
LPO/, Monsieur Julien Curassier
Fédération départementale des chasseurs des Deux-Sèvres/Monsieur Frédéric Audurier, directeur
technique
PALEVORIM = Labo paléontologie Université Poitiers/Jean Renaud Boisserie, directeur
Société de Recherches Archéologiques du pays Chauvinois/Maxime Aubrun
APGP/Patrick Branger
Association l'Homme et la Pierre : Monsieur Nicolas Misdariis, trésorier
UNICEM : Mesdames Aline Fallourd et Chloé Alarçon, et Monsieur Maxime Ross (GSM 86)
Monsieur Olivier Chavasseau, universitaire en géologie

Certaines personnes participant à la réunion n'ont pu être identifiées faute de nom de connexion évident. N'ayant pu être cité dans les participants, nous leur prions de nous excuser.

Étaient excusés :

- Monsieur Alain ROUSSET, Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
- Madame Coralie DESNOUES, Président du Département des Deux-Sèvres
- Monsieur Pierre-Guy PERRIER, Président du Parc naturel régional du Marais poitevin

- Madame Florence Jardin, Présidente de Grand Poitiers Communauté Urbaine
- Madame Bérengère AYRAULT, élue en charge du patrimoine naturel au PETR Pays de Gâtine
- Monsieur Didier GAILLARD, Président du PETR Pays de Gâtine
- Mairie de Viennay
- Mairie de Bonnes

